

Sch 11. Okt. 1946

Berne, le 10 octobre 1946.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
Organisations internationales

o.B.66.11.2. 7 XD

ad S 4035/Mr

86302

A la Police fédérale des étrangers,
B e r n e .

Monsieur le Chef de Division,

Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er octobre relative au Congrès sioniste et de vous faire savoir que notre enquête auprès de nos Légations au Caire et à Londres a donné les résultats suivants:

Notre Légation au Caire a relevé que les journaux égyptiens avaient publié sans commentaires un communiqué de Jérusalem annonçant la réunion prochaine du Congrès sioniste en Suisse. Cette nouvelle n'a provoqué aucune réaction particulière, la Suisse étant considérée comme un lieu traditionnel de réunions internationales.

Notre Ministre à Londres a exposé la question à Sir Orme Sargent, remplaçant de M. Bevin qui a considéré cette démarche comme un sondage amical et a déclaré que le Gouvernement britannique ne voudrait sans doute pas s'immiscer dans cette affaire qui est de notre ressort. Il a demandé en outre quels étaient les organisateurs du Congrès.

Nous avons renseigné sur ce point notre Ministre à Londres et lui avons fait part de la décision prise entre-temps par le Conseil fédéral d'autoriser la réunion du Congrès en Suisse.

Veuillez agréer, Monsieur le Chef de Division, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

DEPARTEMENT POLITIQUE FEDERAL
Organisations Internationales

sig. Zutter

